

25ans

Musée des beaux-arts
de Mont-Saint-Hilaire

Salon d'automne

Formulaire et règlements

Les 150 variations du confinement

Exposition concours 2020

Chers créateurs, peintres et/ou dessinateurs,

En raison de la situation mondiale, cette édition anniversaire du salon d'automne ne pourra être aussi chaleureuse et rassembleuse que prévu. Toutefois, avec quelques judicieux aménagements logistiques et sanitaires et l'apport de technologies numériques, l'événement pourra tout de même avoir lieu. Le thème initialement choisi a été reporté à l'année prochaine, pour laisser place à celui qui nous uni tous actuellement : le confinement.

Ce printemps, la crise sanitaire du coronavirus (Covid-19) a dû toucher et bouleverser votre vie dans au moins un domaine... Comment vivez-vous cette période historique, exceptionnelle, incroyable ? Nous nous doutons que votre créativité elle, n'a pas été mise en quarantaine ! Vu sous cet angle, c'est une chance unique qui se présente pour vous permettre de créer, de vous interioriser, de prendre le temps de réfléchir pour mieux développer votre démarche artistique autour de ce mal, sans visage, qui ronge le monde.

En effet, en accord avec la nature de calme que demandent les périodes de création, nombreux sont les artistes qui en profitent pour se plonger dans la production ou le raffinement de leur technique. Alors pourquoi ne pas profiter du confinement pour oser exprimer l'évolution de votre univers artistique intérieur ? Ainsi, nous vous proposons pour cette édition du Salon d'automne, de réaliser une œuvre qui témoignera de cette période particulière.

Prix à gagner

Des prix totalisant 3 650 \$ seront remis aux artistes.

2 Prix d'excellence de 700 \$ • 2 Prix de distinction de 550 \$

2 Mentions d'honneur de 225 \$ • 1 Prix du grand public de 500 \$ • 1 Prix du jeune public de 200 \$

Nouveauté!

Cette année, le Salon d'automne
sera aussi accessible en ligne!

Qu'est-ce qu'un Salon?

L'exposition-concours du Musée connue comme le Salon d'automne, 150 variations sur un thème, tient son appellation, qui fait référence aux expositions de groupe popularisées aux 18^e et 19^e siècles en France, d'une des particularités de ces Salons qui tenait dans l'accrochage « à touche-touche » des œuvres. On y disposait les œuvres dans des rangées tout en hauteur, serrées les unes sur les autres, créant un effet saisissant de tapisserie.

Le Salon d'automne du Musée s'inspire de ce principe d'accrochage, tout en maintenant un souci constant de mise en valeur de chacune des œuvres. Cette mise en espace permet un nouveau regard sur les œuvres en alliant une approche esthétique du passé à une perspective contemporaine.

Dates à retenir

Date limite d'inscription

Dès l'atteinte des 150 inscriptions

Date d'exposition

Du dimanche 18 octobre
au dimanche 15 novembre

Dépôt des œuvres (sur rendez-vous seulement)

Du mardi 8 septembre au samedi 12 septembre

OUVERTURE OFFICIELLE

Dévoilement des prix du jury aux lauréats*

Dimanche 18 octobre à 13 h

*Diffusion en ligne

CLÔTURE DE L'EXPOSITION

Dévoilement des prix du public*

Dimanche 15 novembre à 16 h

Reprise des œuvres (sur rendez-vous seulement)

Du lundi 16 novembre au samedi 21 novembre

PRIVILÈGE EXCLUSIF!

**Votre inscription inclus une adhésion annuelle
comme membre-artiste du Musée des beaux-arts
de Mont-Saint-Hilaire.**

Droits d'auteur

L'artiste accorde au Musée une licence non-exclusive lui permettant de reproduire et d'exposer publiquement son œuvre dans le cadre du *Salon d'automne, Les 150 variations du confinement*. Plus particulièrement, il (elle) autorise le Musée à reproduire l'œuvre dans le catalogue d'exposition et, s'il y a lieu, dans le programme souvenir qui sera publié l'année suivante. Le Musée sera aussi autorisé à reproduire et à diffuser l'œuvre sur son site Internet en relation avec cet événement, pour une durée d'un (1) an. Dans tous les cas, le Musée s'engage à inscrire le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre à proximité de chaque reproduction.

Note : Les artistes qui sont représentés par une société de gestion collective de droit d'auteur doivent le déclarer immédiatement au Musée à défaut de quoi la présente clause trouvera application entre les parties et sera opposable à tout tiers, cessionnaire du droit ou autre.

Critères de sélection du jury

Respect du thème et de tous les règlements, technique, originalité, création, appréciation personnelle. Les décisions du jury sont irrévocables.

Règlements

- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Présenter une seule œuvre originale et récente (c'est-à-dire une création exclusive à l'artiste).
- L'œuvre, en deux dimensions seulement, doit respecter les dimensions maximum suivantes :
Hauteur : 48 pouces (122 cm) incluant l'encadrement
Largeur : 28 pouces (71 cm) incluant l'encadrement
- L'œuvre doit être sèche ou fixée.
- L'œuvre doit être prête à accrocher : suspension fil de fer et œillets (pas de clips).
- La signature doit être masquée pour préserver l'anonymat (la cache sera retirée après le passage du jury).
- Techniques et médiums acceptés : collage, dessin, estampe, huile, acrylique, aquarelle, gouache, pastel, encre et techniques mixtes.
- Ne sont pas éligibles : toute œuvre nécessitant une installation spéciale, les œuvres composées d'éléments multiples (ex. : diptyque, triptyque, etc.) ainsi que les œuvres de métiers d'art, la sculpture, le bas-relief et la photographie.
- Respect des consignes de dépôt et de ramassage.

Dépôt de l'œuvre

Vous devez déposer votre œuvre entre le 8 et le 12 septembre 2020 **sur rendez-vous seulement**, afin de permettre le respect des directives sanitaires. Vous devez nous contacter pour convenir de l'heure du rendez-vous d'une durée de 15 minutes.

Reprise de l'œuvre

Du lundi 16 au samedi 21 novembre **sur rendez-vous seulement** sur présentation du reçu de dépôt. Si nécessaire, vous pouvez déléguer une personne dûment identifiée et en possession du reçu de dépôt. Si vous ne pouvez récupérer votre œuvre à ces dates vous devrez le faire sur rendez-vous avant le 5 décembre et assumer des **frais d'administration de 15 \$**. Après cette date, le Musée ne sera plus responsable de l'œuvre et pourra en disposer à sa discrétion.

Aucune présélection des œuvres n'est effectuée, par contre les œuvres qui ne respecteront pas les règlements ci-dessus seront refusées. Le Musée se réserve le droit de refuser une œuvre si celle-ci est jugée inconvenante.

Catalogue d'exposition et exposition virtuelle

Vous pouvez faire paraître **gratuitement** votre œuvre dans le catalogue de l'exposition ainsi que dans l'exposition virtuelle qui sera en ligne sur le site du Musée. Pour ce faire, vous devez nous fournir une photographie numérique en format jpeg d'une résolution minimale de 300 dpi. Faites-la parvenir par courriel à : exposition@mbamsh.com avant le 12 septembre ou par clé USB remis en même temps que votre œuvre. Indiquez le titre de l'œuvre et votre nom sur chaque document.

Si vous désirez vous procurer un catalogue, nous vous invitons à le réserver avant le 20 septembre. Le coût est de 25 \$.

Vente des œuvres

Si désiré, nous pouvons afficher le prix de vente de votre œuvre dans le catalogue. Tout acheteur intéressé pourra communiquer directement avec vous, aucun pourcentage ne sera retenu par le Musée.

Pour participer, veuillez nous envoyer le formulaire d'inscription ci-joint.

Salon d'automne

Les 150 variations
du **confinement**

Formulaire d'inscription

Numéro d'inscription à l'usage du Musée

Nom : _____

Nom d'artiste si différent : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. maison : _____ Tél. autre : _____

Courriel : _____

Je reconnais avoir lu les règlements et je m'engage à les respecter. Je dégage les organisateurs ainsi que le Musée de toute responsabilité quant à tout dommage ou perte pouvant survenir.

J'accepte de prendre part à l'exposition virtuelle du Salon d'automne 2020.

Je désire m'inscrire au Salon d'automne 2020 du Musée au montant de 65 \$.

Je désire me procurer un catalogue d'exposition au montant de 25 \$.

Carte de crédit : Visa Master card Expiration CW

Vous trouverez ci-joint mon paiement par chèque de _____ fait à l'ordre du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire.

Signature de l'artiste _____ Date _____

Aide-mémoire *au moment de l'inscription*

Formulaire dûment rempli, daté et signé Photo de l'œuvre avant le 12 septembre Rendez-vous pour le dépôt

Paiement par chèque à l'ordre du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire ou par carte de crédit.

Veillez faire parvenir le tout à l'adresse suivante :

Musée des beaux-arts | exposition
de Mont-Saint-Hilaire | concours

150, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire, Québec J3H 5Z5

450 536-3033

mbamsh.com

Par courriel à : reception@mbamsh.com

PRIVILÈGE EXCLUSIF!

Votre inscription inclut une adhésion comme membre-artiste du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire, valide à compter de la date du dépôt de l'œuvre jusqu'au 11 septembre 2021. Votre carte vous sera remise lors du dépôt de votre œuvre. Les frais d'inscription de 65 \$ ne sont remboursables en aucun cas.